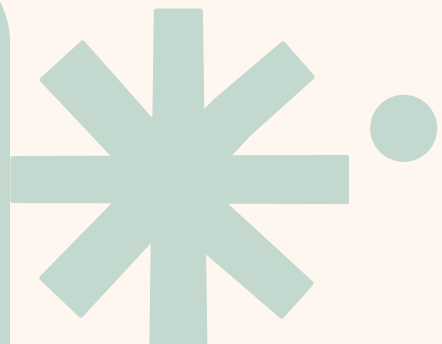
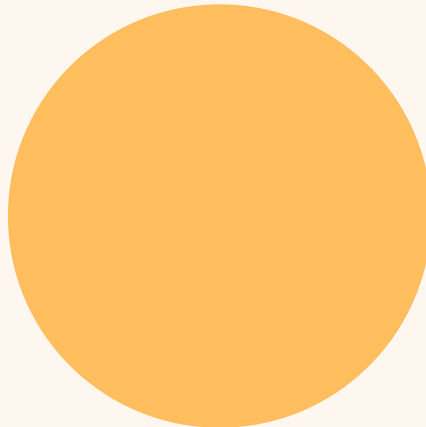
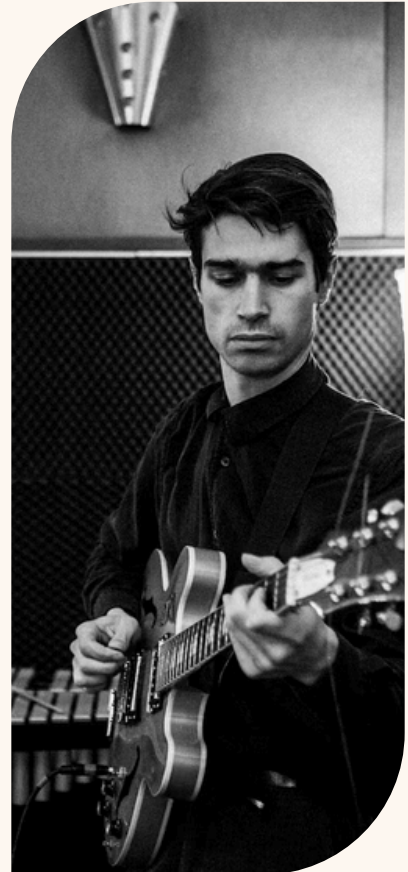
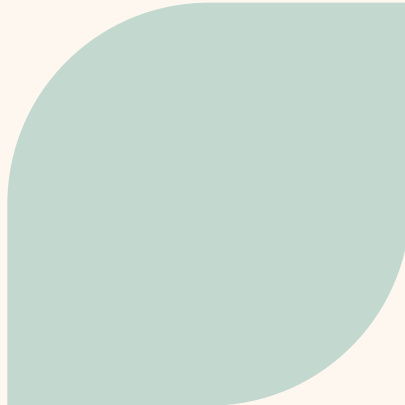
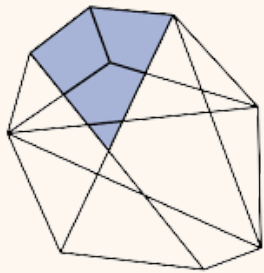


AVRIL 2026

NOTE EXPLICATIVE

CAPITANE COOP



Présentation

Projet Capitane Coop

Porteur de projet Nicolas Michaux et Grégoire Maus (fondateurs)

Localisation du projet Bruxelles

Budget Le projet sera financé à hauteur de 15.000 €, sous réserve de recueillir 65% des voix des coopérateurs. Ce financement se fera entièrement en capital.

Vote Le vote se fait par voie électronique à partir du 30/04/2026

En quelques mots...

Capitane Coop est une coopérative qui rassemble des musiciens, des techniciens du son et de l'image, ainsi que des passionnés de musique.

Dans une logique d'auto-gestion, elle a pour mission d'accompagner la carrière d'un certain nombre d'artistes indépendants et de créer les conditions nécessaires à la production et la diffusion de leurs oeuvres artistiques.

L'objectif est de développer collectivement de nouvelles pratiques de production et de consommation de la musique, tout en redonnant du sens aux échanges entre musiciens et mélomanes. Il s'agit également de favoriser des circuits courts dans le secteur culturel, à l'image de ceux développés en agriculture biologique.

Pour mener à bien ses missions Capitane Coop se dote de plusieurs outils qui sont autant de pôles d'activités de la coopérative : Capitane Records, The Rocket House, Capitane Publishing, The Free House et Capitane Organic.



**CAPITANE
RECORDS**



Missions & Objectifs

Capitane Coop s'est donnée pour mission de transformer la manière dont la musique est produite, diffusée et vécue, en rapprochant les artistes et le public au sein d'un même projet coopératif.

Le projet répond à plusieurs enjeux majeurs :

- la concentration de l'industrie musicale qui fragilise la diversité culturelle et l'autonomie des créateur·rice·s,
- la précarité croissante des artistes indépendants et le manque de structures d'accompagnement sur le long terme,
- la distance entre les publics et les processus de création artistique,
- la nécessité de construire un écosystème musical plus solidaire, durable et socialement responsable.

Pour y répondre, Capitane Coop développe un modèle coopératif qui accompagne les "Music Makers" à chaque étape de leur parcours : production, diffusion, management, logistique, en s'appuyant sur la mutualisation d'outils (label, studio, booking, ressources partagées).

En parallèle, la coopérative permet aux "Music Lovers" de s'impliquer à travers des événements et activités culturelles, tout en développant leurs compétences au contact des artistes, notamment grâce à la Rocket School, un espace dédié à la transmission entre passionnés.

L'objectif final est double :

- permettre aux artistes de créer et vivre de leur travail dans des conditions dignes et indépendantes,
- et recréer un lien direct entre création musicale, citoyen·ne·s et société, afin de contribuer à un paysage culturel plus équitable, inclusif et respectueux des enjeux sociaux et environnementaux.

Impact

L'impact de Capitane Coop vise à répondre aux déséquilibres de l'industrie musicale actuelle. Si le modèle du streaming facilite la diffusion des œuvres, il concentre aussi la valeur entre quelques acteurs, laissant la majorité des artistes dans une situation précaire et fragilisant la diversité culturelle.

Face à ce constat, la coopérative propose une alternative fondée sur la coopération et l'économie sociale, afin de remettre la force collective au service des créateurs et de favoriser une plus grande justice sociale dans la production musicale.

Sur le plan **social**, la coopérative propose un accompagnement global des "Music Makers", combinant soutien économique, logistique et stratégique, pour leur permettre de créer et diffuser leurs œuvres dans des conditions professionnelles plus justes et durables. En parallèle, elle crée des espaces de proximité entre artistes et publics à travers des événements participatifs, contribuant à tisser du lien social et à replacer la musique comme pratique partagée.

La Rocket School, pôle éducatif de la coopérative, renforce cette dimension en proposant cours, ateliers, workshops et masterclass, en présentiel dans le studio d'Auderghem ou en ligne. Elle mobilise directement les artistes comme transmetteurs de savoirs et répond à une demande croissante d'apprentissage musical, favorisant l'accès à la formation, la transmission et l'insertion dans les pratiques culturelles.

Impact

Enfin, l'impact **environnemental** constitue un axe assumé du projet. Capitane Coop met en place des initiatives concrètes pour réduire l'empreinte écologique du secteur musical : création d'un Repair Shop destiné à lutter contre l'obsolescence programmée du matériel musical en réparant et réutilisant les équipements, acquisition d'un système de sonorisation pouvant être alimenté par l'énergie solaire et développement de merchandising éthique et biologique à travers Capitane Organic.

Cet engagement s'étend également à l'échelle collective avec le lancement en 2023 de l'ASBL Music Declares Emergency Belgium, qui vise à mobiliser les acteurs de la musique autour de l'urgence climatique et à encourager des pratiques culturelles plus responsables.

Par cette approche transversale, Capitane Coop contribue principalement aux **Objectifs de Développement Durable 1 (lutte contre la précarité), 8 (travail décent), 10 (réduction des inégalités) et 17 (partenariats fondés sur des valeurs communes)**, tout en participant à la transition vers un écosystème culturel plus solidaire et respectueux de l'environnement.



Équipe

Depuis 2019, Capitane Coop est portée par deux initiateurs aux profils complémentaires, réunissant expérience artistique et structuration professionnelle.

Nicolas Michaux, diplômé en histoire de l'Université de Liège, est auteur-compositeur, interprète et producteur. Ancien membre du groupe Été 67, il développe depuis 2016 une carrière solo internationale, avec de nombreuses tournées en Europe et à l'étranger. Son album *Amour Colère* (2020) a bénéficié d'un large soutien médiatique (France Inter, La Première, Radio Nova, BBC6 Music, Télérama...), confirmant sa reconnaissance artistique.



Grégoire Maus, graphiste de formation et collaborateur de la revue d'architecture A+, est actif de longue date dans la production musicale indépendante. Il a accompagné la sortie de disques d'artistes tels que Howe Gelb, Turner Cody, Stanley Brinks ou Clemence Freschard, et a initié une série de concerts en appartement accueillant notamment Bertrand Belin, Mathieu Boogaerts, Jacob Bellens ou Jason Lytle. Depuis sa rencontre avec Nicolas Michaux en 2015, il en assure le management, la coordination des équipes et les relations avec des partenaires belges et internationaux (Pias, Tôt ou Tard, Zouave...).

Autour d'eux, un collectif de musicien·ne·s, créatif·ve·s et professionnel·le·s de la culture vient compléter la structure, mobilisé selon les projets. Ce fonctionnement en réseau incarne l'ADN coopératif de Capitane Coop, fondé sur la mutualisation des compétences, la collaboration et le développement de nouveaux modèles pour la création musicale.

Plan financier

Capitane Coop existe depuis 5 ans et a grandi sans aide extérieure. En 2024, elle génère déjà 366 000 € de chiffre d'affaires avec 20 artistes et 25 albums au catalogue. C'est une base solide, mais insuffisante pour passer à la vitesse supérieure.

Les prochaines années : d'abord investir, ensuite récolter

De 2025 à 2026, Capitane Coop investit massivement : dans des employés qualifiés, une plateforme numérique, du matériel. Durant cette phase, les dépenses dépassent les revenus : c'est volontaire et anticipé. L'entreprise sera en déficit, mais avec une trésorerie suffisante pour tenir.

À partir de 2027, les revenus prennent le dessus. Le chiffre d'affaires prévu dépasse alors 2,2 millions d'euros, et l'entreprise commence à dégager des bénéfices. Ce retournement est le cœur du pari financier.

Capitane Coop repose sur une diversification de ses activités, visant à répartir les sources de revenus et à limiter la dépendance à un seul segment du secteur musical. Les revenus viennent de plusieurs sources : le booking et l'organisation d'événements, la location de matériel (sono, van de tournée), la production vidéo pour des clients externes, les abonnements à la plateforme Capitane Club, une marque de produits éthiques, et une école de formation musicale. Cette diversité est un gage de solidité.

Capitane Coop repose sur une phase d'investissement importante à court terme, avec une trajectoire de croissance ambitieuse et un retour à la rentabilité attendu à partir de 2028, conditionné à la réussite simultanée de plusieurs activités.

Demande

Pour accompagner son accélération, Capitane Coop prévoit un besoin global de financement de 1.000.000 €, structuré en 585.000 € de prêts et 415.000 € de capital coopératif.

Du côté des prêts, 480.000 € sont déjà sécurisés : Brusoc (CitizUs) et FinCommon ont chacun versé 105.000 €, tandis que Brusoc (CoopUs) et W.Alter ont accordé respectivement 225.000 € et 150.000 €. Du côté du capital, 315.000 € sont acquis ou engagés : 115.000 € via l'épargne citoyenne et 200.000 € via Leansquare. Ils ont récemment bouclé une première levée de fonds d'un million d'euros et comptent désormais les assurances P&V parmi leurs soutiens.

Dans ce cadre, Capitane Coop sollicite auprès du fonds 15.000 €, destinés à compléter ce plan de financement et soutenir cette phase d'accélération.

Les fonds seront alloués au recrutement de personnel qualifié, à l'investissement dans les équipements nécessaires au lancement de nouvelles activités, ainsi qu'au développement du Capitane Club et du catalogue artistique. Le plan de développement 2025-2033 prévoit le lancement progressif de l'ensemble des pôles : booking, logistique tournée, école de musique, production vidéo, merchandising éthique et abonnement direct-to-fan, l'extension des activités en France via la filiale Capitane Music SARL, et la constitution d'une équipe de 12 équivalents temps plein.

Comité de sélection

Le comité de sélection, réuni le 05/03/2026, était composé de :

Sébastien Peeters (expert)
Thibaut Quiryne (expert)
Elise Dormal (experte)
Perrine Duffaure (coopératrice)
Philippe Drouillon (coopérateur)
Alain Boribon (cofondateur)

Le comité considère que le projet répond aux critères **d'impact** sociétal du Citizenfund et s'inscrit dans plusieurs ODD. Le **fonctionnement** du projet est compatible avec les valeurs du Citizenfund, illustré par l'aspect coopératif ainsi que la gouvernance en place. L'investissement de **l'équipe** est évalué favorablement (moyenne de 4/5). Il est toutefois relevé une implication dans plusieurs projets, ce qui peut soulever des enjeux de focalisation.

La **capacité de réalisation** obtient une évaluation plus réservée (2,67/5) : l'équipe maîtrise son secteur, mais le projet apparaît étendu et ambitieux au regard des ressources humaines disponibles et des besoins de priorisation.

Le **plan financier** (2,17/5) est perçu comme optimiste et appelle des précisions supplémentaires, notamment concernant les sources de revenus, la démonstration de la rentabilité par activité et l'impact de la diversification sur la structure globale.

Informations générales

Pour un aperçu plus détaillé des commentaires et des questions soulevées, veuillez consulter la grille d'évaluation.

Dénomination : Capitane Coop

Forme légale : Société Coopérative

Création : 2024

Site web : <https://capitane.coop/>

E-mail : info@capitane.coop